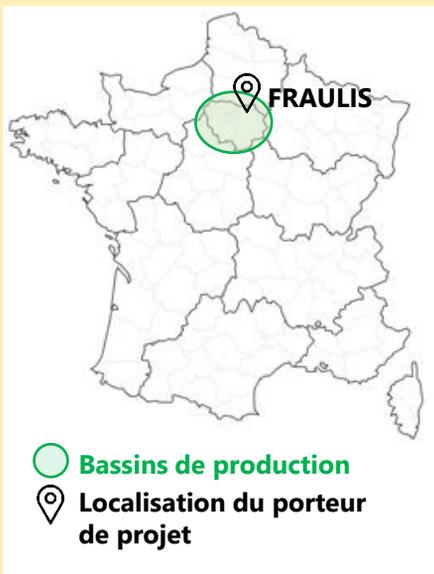




Filière grandes cultures

Principale région concernée :
Ile-de-France



Bassins de production
 Localisation du porteur de projet

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Partenariats solides, notamment à l'amont
- Création de la filière blé dur bio à l'échelle régionale
- Plus de 50% des débouchés en restauration hors domicile
- Cofinancement public sollicité et cohérence du plan de financement du projet

Mise en place d'une filière blé dur pour la production de pâtes alimentaires en IDF

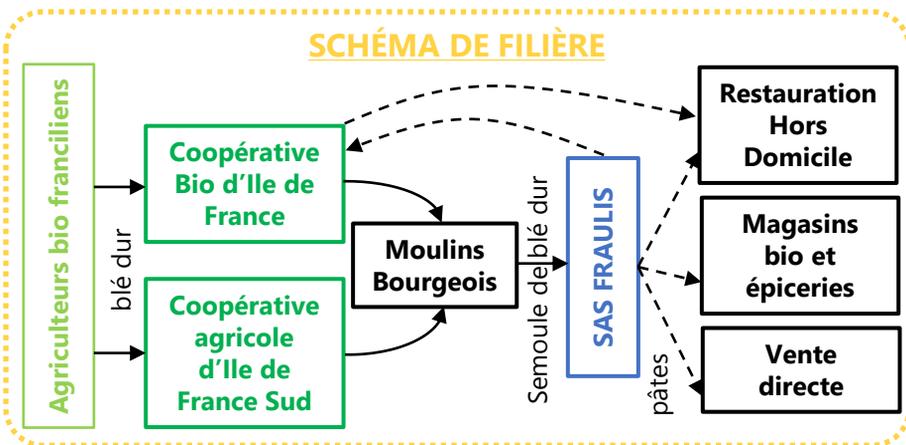
La société Fraulis, nouvellement créée, va investir dans un outil de production de pâtes fraîches et sèches, issues de la transformation de blé dur biologique francilien, afin de fournir la restauration collective et le marché local d'Ile de France.

A date, il n'existe pas de filière « blé dur biologique » en Ile de France. Le projet va ainsi permettre de consolider l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur, allant de la production de blé dur à la commercialisation des produits finis, en passant par l'expérimentation et le conseil aux producteurs, la collecte, la première transformation en semoule, et la transformation en pâtes alimentaires.

Le projet se déroulera du 26 avril 2021 au 30 avril 2024

Le porteur de projet : SAS FRAULIS (marque **CQFD**)
Creatives. Qualitatives. Françaises. Durables.

Partenaires bénéficiaires : SCI Léonard, Coopérative Bio d'Ile de France, Coopérative agricole d'Ile de France Sud



Le projet, d'un montant total d'investissements de 4,4 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 705 130 €, dans le cadre du Plan de Relance.

Une demande de cofinancement a également été déposée auprès de la région Ile-de-France, pour un montant de 150 000 €.